



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Le 20 avril 2026

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 15 avril 2026, le règlement 357-2026 concernant le fonctionnement du Comité culturel de la MRC du Haut-Saint-Laurent, abrogeant le règlement n° 153-2001, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 20 avril 2026

Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), <sup>greffière par intérim</sup> ~~directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)~~ de la municipalité de Ville de Huntingdon certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h00 et 17h00 le 23<sup>e</sup> jour de avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour de avril 2026.

Claudine Bravon  
Directeur(trice) général(e) et  
Greffier(ère)-trésorier(ère)  
par intérim